

Rapport de gestion du CONSEIL d'ADMINISTRATION à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2012

Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Conformément à nos statuts, nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de l'ACA durant l'exercice clos le 31 décembre 2012 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Notre exposé se fera en suivant la même trame de rédaction que lors des AG précédentes.

L'Assemblée Générale Ordinaire aura à se prononcer par vote sur :

1. le bilan des actions 2012,
2. les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012,
3. les perspectives et les projets de l'Association en 2013,

L'Assemblée Générale Ordinaire aura aussi à procéder à l'élection du tiers des Administrateurs à renouveler,

Ce rapport s'établira en deux points :

- le premier : Le rapport de gestion du CA et les actions réalisées en 2012.
- le second : Présentation des projets pour 2013.

Première partie : **Rapport de gestion 2012**

Notre exposé se fera en trois parties

- Le travail de l'ACA parmi les structures et institutions qui nous environnent
- Actions de valorisation du cheval d'endurance
- Actions de valorisation du cheval arabe

A) Actions Générales de l'ACA

A.1 Fonctionnement de l'ACA

➤ Statuts modifiés

L'Association qui est toujours en cours d'évolution, a organisé le 14 décembre 2012, une Assemblée Générale Extraordinaire pour faire évoluer ses statuts. Selon ces nouveaux statuts, l'association est redevenue une association d'éleveurs. En effet, seuls les éleveurs d'au moins un PSAr ou d'un DSA peuvent être membres actifs, voter et être candidats aux postes électifs.

➤ Démarches pour les subventions

La dotation de l'ACA pour 2013 est en baisse par rapport à celle de 2012 : **66 000 €** au lieu de 78 000 € en 2012 (pour mémoire : 130 000 € en 2010 et 2009). Cette aide « aux Associations nationales de Race » versée par le Ministère va encore décroître et disparaître. Pour 2014, toutes les dispositions devront être « euro-compatibles », c'est à dire conformes aux réglementations européennes. Dès cette année, le versement des aides sera plus réglementé. Pour la Commission Européenne, la distribution d'aides directes aux éleveurs ne sera plus possible. Il faudra mettre les fonds sur des actions communes. Des réunions de travail entre le MAAF et les associations sont prévues pour mettre en place un protocole réglant le versement des subventions futures. Il faut d'ores et déjà chercher « ailleurs » l'argent nécessaire au financement des actions. Ailleurs, cela peut être le mécénat. Ailleurs, cela peut être aussi le Fonds Eperon (Encouragement aux Projets Equestres Régionaux Ou Nationaux), ce fonds est alimenté par des contributions sur les courses. Il a des exigences bien précises quant aux dossiers qui lui sont présentés. En 2012, l'ACA a monté deux dossiers intitulés « Amélioration génétique par la voie mâle » et « Actions de Promotion Nationales et Internationales » qui ont permis d'espérer obtenir des financements de l'ordre de 22 000 €.

➤ Affaire Sophie Claude

Le Tribunal des Prudhommes de Cannes a débouté Madame Sophie Claude, qui avait fait appel du dernier jugement. Cette affaire s'achève et la somme de 25 000 € qui avait été provisionnée, peut réintégrer les fonds de l'ACA.

A.2 Dans la filière en France

➤ *Au sein de la Société Mère du Cheval et du Poney de Sport.*

Cette grande maison s'est mise au travail depuis deux ans. La SHF Société Mère est chargée de gérer les budgets alloués à la filière par le Ministère de l'Agriculture (1,5 M € soit -25%) et le Fonds Eperon et de décider de leur répartition entre la Production (élevage), la Valorisation (circuits SHF) et la Commercialisation (mise en marché). Le président de l'ACA est membre du Conseil d'administration et du Comité Exécutif. Les éleveurs de chevaux d'endurance sont représentés par François Atger, Claude Godard et Nadia Lehembre au sein des commissions Elevage, Valorisation et Commercialisation. Ces points seront développés dans le rapport Endurance. Madame Just a rejoint la délégation française qui s'est rendu en Chine avec l'UNIC. Cette opération qui a coûté 3500 € a permis de créer des contacts.

➤ *Au sein du GIP France Haras* mis en place en décembre 2010. C'est Nicolas Blot qui est le représentant de l'ACA dans cette affaire. On en reparle plus loin.

➤ *Avec l'IFCE et en particulier, SIRE*

Nous continuons à travailler, dans une collaboration confiante et efficace, avec SIRE qui gère tous les documents administratifs concernant les chevaux (déclarations de saillies, de naissances, inscriptions aux S.B, édition des livrets et des certificats d'exportation).

➤ *La Commission du Stud-book*

Cette commission s'est réunie le 26 Octobre en réunion téléphonique pour traiter des affaires en cours et gérer les cas litigieux. Nous avons affiné notre position sur les clones et les DSA. La Commission du livre du 14 novembre a entériné nos décisions.

A.4 A l'International

➤ L'ACA membre de l'ECAHO (Europe)

Ce point concerne plus particulièrement les éleveurs de chevaux arabes. Le président de l'ACA et Xavier Guibert pour l'IFCE sont les deux délégués de l'ACA à l'ECAHO. Christianne Chazel est membre du Comité exécutif et de la Commission Show. Xavier Guibert travaille dans le groupe « Stud-Book ». L'Assemblée Générale Extraordinaire qui a eu lieu à Bruxelles en Août avait pour objet de modifier les statuts. Ce projet n'a pas abouti.

➤ L'ACA membre de la WAHO (Monde)

Xavier Guibert est membre du comité exécutif de la WAHO où il représente l'ACA. Sa compétence dans toutes les questions relatives aux stud-books est impressionnante.

B) Actions de la commission « cheval arabe »

1. Poursuite des aides « individuelles » PEA: 5950 € versés en 2012

Le PEA a été mis en place en 2010 et a été ouvert aux arabes de sport en 2011. Nous avons compté 124 adhésions en 2010, 65 en 2011 et seulement 33 en 2012.

Ces « aides individuelles » sont :

- Aide au déplacement sur les concours régionaux
- Aide au déplacement des juments suitées pour Vichy
- Dotation aux champions (juments et foals) à Vichy
- Dotation aux champions des épreuves de sport à Vichy

2. Aide financière aux concours régionaux : 4850 € versés en 2012

L'objectif est de relancer la participation des chevaux arabes dans les concours de niveau D ou « concours régionaux ». Une convention entre l'ACA et les organisateurs a été rédigée et signée par tous.

7 concours régionaux ont eu lieu en 2012 réunissant 123 chevaux. Ces concours sont des concours d'élevage : tous les éleveurs peuvent venir y montrer leur production et s'essayer à la discipline du show.

Tous les concours régionaux, à l'exception de celui de Lamballe ont proposé au moins une épreuve de sport.

3. Valorisation du cheval arabe de sport : 9300 € affectés à cette action en 2012

C'est la mission du CPCAS (Comité de Pilotage du Cheval Arabe de Sport) mis en place en 2012 par Eric Gear qui en a aujourd'hui, cédé l'animation à Jean-Claude Meng.

3 concours inter-régionaux CPCAS ont été organisés en 2012 : Toulouse, Rosières aux Salines et Lignières.

Les chevaux qualifiés sur ces différents concours se sont ensuite affrontés à Pompadour pour les titres de champion dans chaque discipline (et ont été récompensés dans le cadre du PEA)

4. La Coupe de France: II 915 € en 2012

La Coupe de France existe depuis 2010 afin d'encourager la participation des éleveurs et propriétaires aux concours internationaux se déroulant en France. La participation financière des organisateurs à la dotation de la Coupe de France a été supprimée en 2012 mais chaque concours international a permis aux chevaux de capitaliser des points selon le barème établi (qui sera sans doute simplifié en 2013). L'APCA, organisateur du concours de Menton a participé à la dotation à hauteur de 2500 €.

HG Sweet Fantasy, Sharaam El Chique, IM Bayard Cathare, Hermes Ibn Bolero et Mingora de Nautiac, lauréats de cette 3^{ème} Coupe de France, ont été récompensés au cours d'une très belle cérémonie devant le public du championnat du Monde à Paris-Villepinte. Leurs propriétaires ont reçu les honneurs de la presse ainsi qu'un chèque de 2250 euros.

5. Le Championnat de France à Pompadour: 22 265 €

Le retour à Pompadour du Championnat de France du cheval arabe a été l'Action-phare de l'année 2012. Nous avons compté 100 chevaux inscrits sur le Show. Il n'y a eu que 36 engagements aux épreuves sportives. Pour cette raison, le Championnat Sport sera open en 2013.

Grâce à la collaboration de l'équipe du Haras National de Pompadour et de celle de l'ACA, on peut dire que ce « come back » a été une réussite totale. Les participants ont particulièrement apprécié l'apéritif et le buffet campagnard offerts à tous.

Une vente aux enchères de saillies d'étalons prestigieux s'est déroulée pendant le dîner-spectacle. Elle a dégagé une recette de 33 200 € qui sera réservée à des actions 2013 et 2014.

6. Le stand à Paris-Villepinte et le cocktail offert aux éleveurs : 3000 €

Le stand mis à disposition par l'organisation du Championnat du Monde a été particulièrement soigné cette année : location de mobilier, présence d'un peintre et d'un sculpteur, un cocktail de qualité offert à l'issue des classes ainsi qu'un apéritif à la clôture. 50 % des frais sont imputés sur le dossier Fonds EPERON « actions de promotions nationales et internationales »

7. La catégorisation des étalons en vue de leur recommandation et de leur promotion

Régis Huet anime depuis 2 ans un groupe de travail sur ce sujet. Ce dossier pose la question de la création d'une base de données ACA qui enregistrerait les performances en show. Cette base pourrait ensuite fonctionner en corrélation avec les bases FFECOMPET, FEI et France Galop qui enregistrent les performances sportives afin que chaque étalon arabe puisse être caractérisé aussi précisément que possible. Les données de caractérisation seraient ensuite mise à disposition des éleveurs grâce à un « portail » géré par l'ACA. Il faudra, en 2013, trouver un budget et un cadre juridique convenables.

8. Les réunions des Présidents des ACA régionales : 5000 €

Ces présidents et présidentes ont été réunis 2 fois en 2012. Les sujets abordés ont été la mise en oeuvre du programme d'élevage du cheval arabe, les concours d'élevage, les épreuves de sport et ridden-classes, les aides au fonctionnement et l'harmonisation du calendrier 2013.

Il y a encore du travail à faire dans la communication interne. La collaboration des ACA régionales pour monter les projets et concrétiser les actions en région auprès des éleveurs, est indispensable.

9. Recherche de fonds

Grâce aux relations internationales de J.P. de Gasté et de Christianne Chazel qui ont permis que des contacts se créent, nous avons pu obtenir des aides importantes. Al Khalediah Stables d'Arabie Saoudite a fait un don de 50 000€ pour aider le show en France et nous avons obtenu 11 saillies d'étalons de grande renommée. Vendues aux enchères, ces saillies ont rapporté la somme de 32200€. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que cela se réalise.

C) Actions de la Commission « Endurance »

La commission d'Endurance est formée des Présidents de GECE et des élus Endurance du CA. Au sein de cette commission fonctionnent des groupes de travail composé d'élus et de techniciens.

1. Le groupe « Indices »: 270 € de frais de réunion téléphonique en 2012

animé par Nicolas Blot et composé de Christian Depuille, Lydie Lemmens, Patrice Collet, Jean-Michel Grimal auxquels s'ajoutent des techniciens de l'IFCE

- L'objectif principal de ce travail est de disposer d'un outil qui reflète le plus complètement possible, la valeur d'un cheval donné perçue par les professionnels de la discipline. Il s'agit d'un calcul complexe et il est illusoire d'imaginer que chacun puisse calculer lui-même l'indice de son propre cheval.
- Le fait marquant de 2012 est la sortie de l'indice génétique ou BRE (Blup Raid Endurance)
- Une nouvelle convention est à l'étude pour 2013 qui prévoit que, dans la mesure du possible, soient prises en compte les performances des chevaux français à l'étranger et celles réalisées avant 2002

2. Le groupe « Juges Endurance »: 1700 € (cf C.Bauerschmitt)

La structuration du corps des juges est réalisée. Un règlement du corps des juges endurance est en place. Il définit notamment les règles éthiques que tout juge endurance doit respecter. Le cursus de la formation « juge endurance » est aussi précisé. Ce document de base a été travaillé en concertation avec nos juges référents. Cette année, c'est Yves Richardier qui a été élu pour coordonner le fonctionnement du corps des juges. Ce règlement du corps des juges endurance vient compléter la charte des concours d'élevage déjà existante. Des précisions ont été apportées sur la grille de notation. Par exemple, pour le jugement des poulinières suitées, une note sera attribuée au poulain... Cette nouvelle grille sera disponible pour tous les concours d'élevage endurance de la saison 2013.

Les règles de fonctionnement fondamentales étant posées, une première session de formation initiale a eu lieu en ce début d'année 2013 à Givralais. A l'issue des examens d'entrée en formation, 9 candidats ont été retenus sur 12 stagiaires. Ils vont poursuivre leur apprentissage du jugement afin de venir étoffer dans quelque temps le pool des juges endurance.

Enfin, cette formation initiale a pu s'appuyer sur le livre « Jugement en concours d'élevage » qui vient d'être édité après 3 années de travail en collaboration avec l'ANAA et l'ANSF. Cette petite phrase est bien courte et elle résume assez mal les heures et le travail acharné qui a été fourni... Mais le résultat est là : un livre complet sur le jugement en concours d'élevage. C'est une base précieuse qui sera utilisée, nous l'espérons, par nos nouveaux juges stagiaires et les autres...

3. La Sélection et la Promotion des Etalons : 17 390 €
(ce dossier fait l'objet d'un F.E.)

➤ Sélection

La démarche du groupe de travail a pour objet la mise en place d'un système permettant d'identifier, de répertorier et de promouvoir les reproducteurs mâles présentant un intérêt objectif pour l'amélioration du cheval d'endurance. La panoplie d'outils de sélection 2012 s'est enrichie du BRE qui a été utilisé en tenant compte de ses limites.

La commission d'experts s'est réunie à deux reprises en 2012 : Uzès et La Boissière.

➤ Promotion: le catalogue Etalons : 13265 €

L'édition 2013 est sortie un mois plus tôt que les années précédentes soit le 22 février. Il s'agit d'une prestation entièrement gratuite offerte par l'ACA aux éleveurs et aux étalonniers (la seule condition étant l'inscription de l'étalon au PEE). L'objectif de ce catalogue est de mettre en avant les étalons recommandés (endurance). France-Haras y participe à hauteur de 5000 €.

➤ la présentation d'Uzès : 1862 €

L'ACA a pris en charge la présentation d'étalons du samedi des Finales Nationales d'Uzès.

4. La Génétique

- Le projet GenEndurance a pour objectif d'aider à améliorer la compétitivité de la filière française, en lui fournissant des connaissances nouvelles sur l'impact des caractéristiques phénotypiques (morphologie, allures, biochimie sanguine, comportement) et génétiques sur les aptitudes et les performances des chevaux en course d'endurance.
- L'ACA a exprimé le souhait qu'un travail sur la morphométrie du cheval d'endurance soit réalisé concomitamment afin de pouvoir disposer de données « objectives » utiles au jugement des concours
- Ce projet, soutenu par l'ACA pour 3 ans à hauteur de 2392 €/an est également soutenu par le Conseil Scientifique de l'IFCE et le F.E.

5. La 2ème Finale Nationale d'Elevage Endurance : 9234 €

Cette seconde édition a été à nouveau organisée en collaboration avec l'Association Lozère Endurance Equestre. 28 chevaux de 2 et 3 ans ont été présentés et primés.

6. Aide financière aux régions pour les Concours d'Elevage Endurance: 6 500 € (500 € par région organisatrice)

Depuis la mise en place de la Société Mère du Cheval de Sport, toutes les décisions concernant les encouragements à l'Elevage, autrefois du ressort des «HN», lui ont été déléguées. C'est donc le CA de la Société Mère qui, sur proposition de sa Commission Elevage où nous sommes représentés par Claude Godard et François Atger, décide de la politique des encouragements et donc des concours d'élevage et de la prime PACE.

En 2012, le règlement des concours d'élevage endurance a été modifié de façon significative : les seules classes primées sont les pouliches de 2 ans, les 3 ans et les juments suitées.

Le bilan 2012 des concours d'Elevage est le suivant : 13 concours locaux et 10 régionaux pour un total de 265 engagements ce qui représente une baisse de 50% par rapport à 2011

7. Actions de promotion : 6000 €

Réalisation de documents de promotion de l'Elevage Endurance français : plaquette, flyer. Présence au Championnat du Monde JC à Babolna. Actions du GECE Normandie au NHS. Catalogue numérique inter-actif de chevaux à la vente.

Pour cette action, un dossier F.E est en cours.

8. Aides individuelles aux éleveurs dans le cadre du PEE : 61 000 €

Sans doute, les plus visibles et les mieux perçues par les éleveurs. Il s'agit de primes versées par l'ACA à ses membres lors de certaines étapes de la mise en valeur de leurs chevaux inscrits au PEE sur le circuit de valorisation (SHF et Mondial des Jeunes Chevaux)

• Les primes à la « qualité » ou à la « performance »

- Au naisseur encore propriétaire d'un cheval de 4 ans, qualifié sur un CIR
- Au naisseur de tout cheval de 5 ans classé « excellent » et tout cheval de 6 ans classé « excellent » ou « élite » à la Finale SHF d'Uzès
- Au naisseur encore propriétaire ou au propriétaire non naisseur de tout cheval de 7 ou 8 ans classé sur le championnat du Monde à Babolna

• Les aides au transport

Leur objectif est de permettre aux éleveurs de tout point de l'hexagone de participer à la Finale d'Uzès sans être trop pénalisés par les frais de transport. Elles sont accordées, suivant un barème lié à la distance, *au propriétaire* de tout cheval

9. Réunions de la Commission Endurance : 9000 €

2 réunions plénières en 2012